



SÉANCE SPÉCIALE 4

Le Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme (2005 - aujourd'hui) : Le système des Nations Unies au soutien de la mise en œuvre nationale de l'éducation aux droits de l'homme dans les systèmes d'enseignement

organisée par le Comité de coordination inter-institutions des Nations Unies pour l'éducation aux droits de l'homme dans les systèmes d'enseignement (UNIACC)

A l'occasion du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'UNIACC propose un échange d'expériences dans la promotion de l'éducation aux droits de l'homme parmi les participants de la 48^e session de la CIE.

Les panellistes présenteront comment leur travail contribue à la mise en œuvre de l'éducation aux droits de l'homme à l'échelle mondiale, régionale et nationale et discuteront des défis qui restent à relever.

Contexte

Le Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme est un cadre d'action qui a été adopté par l'Assemblée générale de l'ONU le 10 décembre 2004 afin d'être lancé le 1^{er} janvier 2005. Il vise à promouvoir l'exécution des programmes d'éducation en la matière dans tous les secteurs. Fondé sur les principes et les cadres fixés par les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, le Programme mondial s'appuie également sur le travail accompli au cours de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (1995-2004). Il traduit la reconnaissance croissante par la communauté internationale du fait que l'éducation dans le domaine des droits de l'homme—en favorisant le respect de la dignité humaine, l'égalité et la participation à la prise de décisions de façon démocratique—contribue à l'instauration d'une paix durable.

Le Programme mondial comprend plusieurs phases dont la première porte sur l'intégration nationale de l'éducation aux droits de l'homme dans les systèmes d'enseignement primaires et secondaires.

Modératrice : Elena Ippoliti

Méthodologie, Unité de l'éducation et de la formation, RRDD, HCDH

Composition des panellistes

1. *“Projet UNESCO pour la Promotion de l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie en Albanie”*

par l'UNESCO (Jun Morohashi, Spécialiste de programme, Section pour la promotion des droits et des valeurs dans l'éducation)

Objectifs

- Fournir des informations sur le Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme et le mécanisme de suivi et de soutien (UNIACC);
- Discuter des moyens possibles pour promouvoir l'éducation aux droits de l'homme au niveau national.

2. *“Partenariat avec les acteurs de la société civile dans la promotion de l'éducation aux droits de l'homme”*

par Betty Makoni, fondatrice et directrice du réseau des jeunes filles du Zimbabwe et membre du groupe de référence de l'ONUSIDA sur le VIH et les droits de l'homme, avec le secrétariat de l'ONUSIDA (Jason Sigurdson, responsable de programme pour les droits de l'homme)

3. *“Développement, mise en œuvre et impact du programme des droits de l'homme dans les classes et l'environnement scolaire dans les écoles de l'UNRWA”*

par l'UNRWA (Kabir Shaikh, Directeur, Département de l'éducation)

4. *“Renforcer les réseaux et les partenariats au niveau national à travers le Programme SCREAM (Soutenir les droits des enfants à travers l'éducation, les arts et les médias)”*

par le BIT (Maria Gabriella Lay, Responsable de la Campagne mondiale de sensibilisation et de prise de conscience sur le travail des enfants Programme international pour l'abolition du travail des enfants, IPEC)

Documentation

- Plan d'action pour la première phase du Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme
- Publications des agences membres de l'UNIACC sur l'éducation aux droits de l'homme
- Des informations sur le Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme et de l'UNIACC sont disponibles sur le site internet :

<http://www2.ohchr.org/french/issues/education/training/programme.htm>